







Services de Santé Mentale : recherche PSYCHIATRES (H/F) :

DINANT : 16 heures/semJEMELLE : 8 heures/sem

## **DOSSIER D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:**

## **CONDITIONS:**

- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine et du D.E.S. en psychiatrie.

## **MISSIONS PRINCIPALES**

Assurer une activité clinique qui s'exerce sous différentes facettes :

- Consulter, former et soutenir le personnel de première ligne en collaboration avec l'intervenant psychologique et l'assistant social
- Effectuer des travaux d'expertise et des bilans dans le cadre de missions précises (aide à la jeunesse, personnes handicapées, justice, mutuelle, etc.)

Assurer la fonction de directeur thérapeuthique

Voir le descriptif de fonction pour plus détails sur les missions particulières et les compétences requises.

## **AUTRES:**

- Les médecins conservent leur statut d'indépendant.
- Rétribution : sur base de déclaration de créance au taux horaire de 95,72 €.
- Prise en charge, au départ du domicile, des frais de déplacement liés à l'exercice de la fonction : 0,25 €/km
- Pour tout autre renseignement, s'adresser à :
  - Madame Linda GOUKENS (081/77.52.33 linda.goukens @province.namur.be) ou
  - Madame Sophie LOTTIN (081/77.52.82 sophie.lottin@province.namur.be);

Votre LETTRE DE MOTIVATION ainsi que votre CV + COPIE DES DIPLÔMES (docteur en médecine + D.E.S. en psychiatrie )

par courrier à l'adresse suivante : Service GRH, à l'attention de Monsieur VERDONCK, Directeur, rue Lelièvre, 6 à 5000 Namur ou via mail à martine.franquien@province.namur.be



IDENTIFICATION DE LA FONCTION		
Intitulé de la fonction	Psychiatre	
Grade		
Echelle barémique		
Statut	Vacataire	
Régime de travail	16 heures	
Service	Service de Santé Mentale de Dinant	

PRESENTATION DU SERVICE		
Mission principale du service	Les Services de Santé Mentale (7 SSM et leurs 4 antennes, tous implantés au sein des maisons provinciales du mieux-être) reçoivent tout public (enfants, ados, adultes et personnes âgées) en situation de mal-être (difficultés conjugales, familiales, scolaires, troubles du développement, du langage, anxiété, dépression).  Il offre des consultations psychiatriques, pédopsychiatriques, psychologiques individuelles, de couple, familiale, des consultations sociales et soutiens psychosociaux, des consultations et rééducations logopédiques et de psychomotricité.	
Position de l'agent dans l'organigramme du service		
LES MISSIONS :		
Mission principale, raison d'être ou finalité :	Assurer une activité clinique qui s'exerce sous différentes facettes :  - Consulter, former et soutenir le personnel de première ligne en collaboration avec l'intervenant psychologique et l'assistant social - Effectuer des travaux d'expertise et des bilans dans le cadre de missions précises (aide à la jeunesse, personnes handicapées, justice, mutuelle, etc.)	
Missions et activités :	- Assurer des consultations à visée thérapeutique, proposer un soutien, une guidance ou une psychothérapie à des adultes, des personnes âgées, reçus individuellement, en couple, en famille ou en groupe - Mener des supervisions, intervisions ou études de cas pour d'autres intervenants du réseau amenés à se questionner sur les problématiques en santé mentale - Assurer des contacts avec les partenaires du réseau (médecins traitants, hôpitaux, institutions psychiatriques et/ou d'hébergement, services de soins à domicile, services médico-sociaux scolaires, judiciaires, d'aide à la jeunesse,) dans un souci thérapeutique pour l'usager et dans le respect du secret professionnel et secret partagé ; assurer une continuité des soins pour l'usager en collaboration avec l'agent de liaison - Collaborer aux travaux d'évaluation et d'avis au bénéfice des personnes relevant des domaines de l'AVIQ, de l'animation d'aide à la jeunesse, de la justice, des mutuelles et du SPF Santé publique - Intervenir ou participer à différentes formations, au sein de l'institution provinciale ou à l'extérieur, avec l'objectif d'un partage des pratiques et d'un échange des savoirs	

	Participer aux réunions d'équipe autour des discussions cliniques, des questions d'organisation du service et de l'élaboration des projets     Participer au conseil d'avis des services de santé mentale ainsi qu'à différentes réunions de réseau et/ou de représentation du service en collaboration avec le directeur administratif     Participer aux travaux de recherche dans le domaine de la santé mentale et au recueil de données épidémiologiques     S'impliquer dans le projet de service en santé mentale  GESTION ADMINISTRATIVE     Réaliser les tâches administratives lui incombant (Proxi SSM, frais de déplacement, rapports divers, mise en ordre des dossiers,)
Contraintes du poste	- Poste exposé à des situations psychiatriques et sociales très difficiles

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :		
Savoir:	<ul> <li>Être titulaire d'un dipôme de docteur en médecine et d'un DES en psychiatrie (adulte)</li> <li>Connaître des théories relatives au développement psychique de l'individu – orientation adulte avec attention particulière bi-polarité adulte-enfant</li> <li>Connaître le réseau psycho-médico-social local</li> <li>Connaître le décret relatif au SSM</li> <li>Connaître le PSSM du service</li> </ul>	
Savoir-faire :	<ul> <li>Etablir un diagnostic psychiatrqiue psychodynamique</li> <li>Adapter ses connaissances et son expérience théorico-clinique aux besoins spécifiques de chaque usager</li> <li>Prendre en compte et synthétiser différents avis</li> <li>Rédiger les rapports utiles</li> <li>Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral</li> <li>Travailler en équipe et en réseau</li> <li>Gérer ses émotions et celles des autres</li> <li>Collaborer efficacement dans le cadre des missions pluridisciplinaires</li> </ul>	
Savoir-être :	<ul> <li>Respecter les régles de déontologie et de secret professionnel liées à la fonction</li> <li>Faire preuve d'écoute bienveillante</li> <li>Être accueillant et empathique</li> <li>Faire preuve d'esprit d'initiative</li> <li>Être organisé</li> <li>Afficher un esprit d'ouverture</li> <li>Être disposé à parfaire sa formation en cours de carrière</li> <li>Faire preuve de respect, d'ouverture et d'écoute à l'égard des usagers quels que soient leurs problématiques, modes de vie et leur orientation philosophique. Cette même attitude est requise à l'égard des collègues, des supérieurs hiérarchiques et partenaires du réseau</li> <li>Faire preuve de flexibilité</li> <li>Être capable de se remettre en question</li> </ul>	